

ANDRÉ MAY

(Promotion 1911-1912)

NOTICE PAR M. LÉONARD PÉJOINE

André May n'appartenait pas, par ses origines, au Palais. Il était le quatrième des huit enfants d'une patriarcale famille d'industriels lorrains, émigrés de Metz à Paris après 1871, dont il fut le fils le plus soumis, le plus respectueux et le plus tendre.

Il était né et il avait grandi dans le vieux quartier du Marais, et c'est sous les platanes ébranchés du Lycée Charlemagne que nous nous liâmes d'une amitié fraternelle. Au lycée, où il laissa le souvenir d'un élève exceptionnellement doué, il brilla sans effort tout comme à la Faculté où il se fit remarquer par sa participation aux conférences et où il fut reçu docteur en droit avec une thèse sur les origines du syndicalisme révolutionnaire.

Il fut admis au stage en 1907. Il plaida tout de suite et fréquemment. Aux affaires dans lesquelles il fut commis autant qu'à celles qui lui furent directement confiées par des clients, il donnait un soin scrupuleux; bien des avoués furent surpris de voir, après les décisions qu'il avait obtenues en des espèces délicates, revenir en leurs études des dossiers d'assistance judiciaire enrichis d'une documentation et de notes qui attestaient les exigences de sa méthode et celles de sa conscience.

Son goût de l'analyse et des recherches spéculatives l'amena à collaborer, pendant trois ans, avec M^e Balliman, avocat à la Cour de cassation, auprès duquel, dans la

minutieuse préparation des mémoires, il eut l'occasion de parfaire sa culture juridique.

Il appartint par la suite aux cabinets de M^{es} Millerand et Viviani au choix desquels l'avait recommandé son succès à la Conférence du Stage.

Vous savez, en effet, Messieurs, que son mérite s'y imposa : en juillet 1911, il était, par le regretté Bâtonnier Busson-Billault, proclamé premier Secrétaire de la Conférence.

C'est un rang difficile à tenir ; il n'y déçut point l'attente de ceux qui l'y avaient placé. Et cependant, Messieurs, pour y atteindre, André May avait dû vaincre tant d'obstacles !

Il n'avait point, vous vous en souvenez, de grands moyens physiques : de taille plutôt petite, le regard masqué par le lorgnon, le geste sobre, il était pourtant un orateur plein de force persuasive et personne n'échappait à la domination de sa parole.

La voix nette, bien posée, il débitait sans hâte, avec une impeccable articulation, le syllogisme loyal de sa démonstration : la question, fouillée par l'analyse la plus minutieuse, était exposée en pleine lumière, l'idée directrice apparaissait en une formule saisissante et bientôt, se groupant autour d'elle en leur ordre logique, le cortège des arguments se déroulait dans son rythme irrésistible.

Il apportait dans le choix des moyens d'expression le même scrupule que dans celui des arguments ; il avait pour la langue française le tendre respect d'un humaniste et souffrait de la voir à la barre si souvent maltraitée. Pour sa part, il se montrait attentif à n'employer les mots que dans leur propriété expressive et savoureuse et il était de ceux qui proscrivent les atteintes à la syntaxe au même titre que les manquements à la morale.

Il avait pour les lettres et pour l'histoire un goût passionné. Parfois, au retour du Palais, il nous arrivait, soit en longeant, dans l'île Saint-Louis,

Cette courbe du quai où vient à se ranger
Le noble alignement des vétustes demeures,

qu'il a si bien dépeinte en des vers expressifs — car il en fit de charmants, tout pénétrés d'une discrète mélancolie — soit dans son cabinet aux murs couverts de livres, de nous attarder en causeries littéraires. Ses impressions portaient une marque exquisement originale, car il n'était pas docile aux opinions reçues. Il apportait en ses jugements formulés avec une prudence exclusive de tout pédantisme et où pointait parfois l'ironie d'un humour dépourvu d'amertume les réflexions d'un esprit pénétrant et recueilli et les réactions d'une sensibilité délicate.

Le destin, en lui mesurant parcimonieusement la vie, ne lui a pas donné le temps de se réaliser complètement. Combien en éprouvons-nous de regrets à la vue de l'œuvre qu'il nous a laissée !

Beaucoup d'entre vous ont entendu l'éloge qu'à l'ouverture de la Conférence des Avocats, le 7 décembre 1912, il fit de Chauveau-Lagarde qui, ayant longuement survécu aux sombres et illustres jours où devant le Tribunal révolutionnaire il défendit Charlotte Corday et la reine Marie-Antoinette, poursuivit pendant plus d'un demi-siècle en des temps difficiles une carrière professionnelle qui honore grandement notre Ordre.

A relire ce discours, et tout en savourant une joie de lettrés, vous y reconnaîtrez la création originale d'un esprit plein de charme et de finesse. Érudit patient, minutieux et loyal en ses recherches, André May se révèle, avec des moyens d'expression volontairement très simples, écrivain délicat, historien ému, psychologue subtil et moraliste indulgent et sensible.

Car c'était un cœur plein de tendresse et facilement accessible à l'émotion. Aussi fut-il un admirable ami; discret dans ses manifestations, il avait de l'amitié l'idée la plus haute et la plus pure. Il ne croyait pas avoir rempli

tout son devoir envers son ami tant qu'il ne lui avait pas fait le don total de sa franchise. Il pensait qu'il valait mieux être utile plutôt que flatteur et il fut lui-même un ami libéral de son expérience et de ses conseils, serviable, diligent dans ses démarches, obstiné dans sa fidélité.

De si généreuses qualités le destinaient, semble-t-il, aux coups du sort impitoyable qui paraît s'être acharné, pendant ces cinq effroyables années de guerre, à poursuivre l'élimination des meilleurs.

Mobilisé comme simple soldat, il rejoignit le 153^e régiment d'infanterie avec ce courage tranquille et simple qui est l'élégance des natures d'élite. Sa défiance à l'égard de ses médiocres facultés physiques et surtout de sa mauvaise vue lui avait longtemps fait scrupule d'accepter des galons. Blessé une première fois, le 10 octobre 1914, dans un engagement près d'Arras, il ne tardait pas à revenir en Artois. Il prenait part, comme caporal fourrier, à la bataille de Neuville-Saint-Vaast où il conduisait une patrouille qui ramenait vingt-deux prisonniers.

Cité à l'ordre de l'armée, il allait être promu officier, lorsque, le 19 mai 1915, à la Targette, il était frappé d'un éclat d'obus au cœur au moment où il secourait un camarade blessé.

Il mourait à vingt-neuf ans !

La Médaille militaire accompagnée d'une magnifique citation lui fut décernée à titre posthume.

Sa mort, qui porta l'affliction dans cette belle famille dont il aurait été le flambeau et qui frappa d'un deuil irrémédiable ses amis, laisse au Palais le grand vide de la brillante destinée qui ne s'est pas accomplie et dont il a fait le sacrifice au salut de la Patrie.